

## ARRÊTÉ N° 2024\_252

# ABROGEANT CERTAINS ARRÊTÉS DE DÉLÉGATION DE SIGNATURE ACCORDÉE À DES RESPONSABLES DES SERVICES DU DÉPARTEMENT

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'élection le 1<sup>er</sup> juillet 2021 de M. Stéphane Troussel à la présidence du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ;

Sur proposition du directeur général des services du Département ;

### ARRÊTE :

**ARTICLE PREMIER.** - Les arrêtés de délégation de signature accordée aux responsables des services du Département énumérés ci-après sont abrogés :

#### **Direction de l'enfance et de la famille :**

- Arrêté n° 2024-079 du 26 février 2024 donnant délégation de signature à Mme Anaïs Devred, responsable de la maison départementale de l'adoption de l'accès aux origines et de la parentalité (MDAOP) à la direction de l'enfance et de la famille

#### **Direction de l'éducation et de la jeunesse :**

- Arrêté n° 2021-570 du 20 juillet 2021 donnant délégation de signature à M. Yahya Kaamouchi, chef du bureau de l'unité territoriale 1 du service des relations avec les collègues à la direction de l'éducation et de la jeunesse

- Arrêté n° 2021-569 du 20 juillet 2021 donnant délégation de signature à Mme Emilie Macherowski, cheffe de bureau adjointe de l'unité territoriale 1 du service des relations avec les collègues à la direction de l'éducation et de la jeunesse

- Arrêté n° 2021-568 du 20 juillet 2021 donnant délégation de signature à Mme Guénaël Tibonnier, cheffe de bureau de l'unité territoriale 2 du service des relations avec les collègues à la direction de l'éducation et de la jeunesse

- Arrêté n° 2021-565 du 20 juillet 2021 donnant délégation de signature à Mme Sophie Atayi-Yantio, cheffe de bureau adjointe de l'unité territoriale 3 du service des relations avec les collègues à la direction de l'éducation et de la jeunesse

- Arrêté n° 2021-564 du 20 juillet 2021 donnant délégation de signature à M. Jérôme Houdin, chef du bureau de l'unité territoriale 4 du service des relations avec les collèges à la direction de l'éducation et de la jeunesse

- Arrêté n° 2021-718 du 4 octobre 2021 donnant délégation de signature à Mme Laura Couve, cheffe de bureau adjointe de l'unité territoriale 4 du service des relations avec les collèges à la direction de l'éducation et de la jeunesse

**ARTICLE 2.** - Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

**ARTICLE 3.** - Le directeur général des services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Département.

Le président du Conseil départemental  
et par délégation,

Date d'affichage du présent acte,  
le

Date de notification du présent acte,  
le

Certifie que le présent acte est devenu exécutoire,  
le